

Mais cette attaque en règle contre la liberté d'expression de la part de RSF, organisme censé la protéger, a été rejeté avec force par Roch-Olivier Maistre suite à la décision historique du Conseil d'État sommant l'Arcom « de durcir son contrôle en matière de pluralisme de l'information ». Dans la Tribune Dimanche, il a rappelé le rôle de son institution en matière de l'information : *« Il n'est pas demandé à l'Arcom de comptabiliser chacun des intervenants. Il n'y aura pas de catalogage des journalistes et invités... Il ne s'agira que d'une appréciation globale sur l'ensemble des programmes diffusés... L'Arcom n'est ni la police de la pensée ni un tribunal d'opinion... Cette décision ne concerne pas seulement CNews, mais l'ensemble des médias audiovisuels, qu'ils soient publics ou privés »*.

Les élections européennes en point de mire...

A propos de cette volonté de contrôler cette appréciation extensive du pluralisme, Roch-Olivier Maistre estime : *« Nos services ont entamé un travail de réflexion et nous serons amenés à préciser les règles de sa mise en œuvre, dans le respect de la liberté éditoriale des chaînes »*... Dans quel délai ? *« Nous allons adopter une délibération à la fin du mois et qui fixera les règles applicables »* avant bien sûr les élections européennes du 9 juin prochain en France. Mais avant, il y aura le renouvellement des fréquences de 15 chaînes de la TNT

pour lequel un appel à candidatures le 28 février prochain...

L'enjeu du renouvellement des fréquences des chaînes TNT

A ce propos, le président de l'Arcom évoque, sur les critères du pluralisme de l'offre et de l'intérêt du public, *« Nous souhaitons qu'il y ait une grande diversité d'acteurs et nous voulons offrir aux téléspectateurs un très large choix, avec des formats de chaîne variés : chaînes info, généralistes, jeunesse... »*. Et il ajoute : *« les candidats feront valoir un "mieux-disant", par exemple en matière de soutien à la production audiovisuelle et cinématographique ou concernant les engagements sociétaux »*. Espérons que la liberté d'expression et la diversité d'opinion soient bien pris en compte le 5 mai prochain car une décision politique discréditerait l'Arcom durablement et jetterait l'opprobre sur tout ce gouvernement.

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité